



## Des enquêtes pour mieux cerner la satisfaction des hôtes et des résidents

Lex Weber, décision du Conseil d'Etat relative à notre région dans le dossier Alpes vaudoises 2020, impacts des tendances générales de la demande touristique et de la concurrence sur notre tourisme de montagne et la pratique du ski, diminution de la marge financière des communes, nécessité de réduire considérablement les zones à bâtir (révision de la loi sur l'aménagement du territoire): autant de facteurs qui plongent la région dans une situation difficile et une ambiance morose ; et la liste n'est pas exhaustive. Notre tourisme nécessite un repositionnement, de nombreuses questions nous taraudent concernant l'avenir de nos équipements sportifs et de loisirs. Face à ces constats les autorités communales ont besoin de disposer d'éléments permettant d'orienter les investissements futurs en fonction des moyens disponibles. Pour les mêmes raisons Pays-d'Enhaut Tourisme a décidé d'élaborer une nouvelle stratégie du tourisme régional d'ici l'été prochain.

Les communes, Pays-d'Enhaut Région et Pays-d'Enhaut Tourisme ont donc décidé de réaliser des enquêtes pour disposer d'informations complémentaires sur les perceptions des atouts et faiblesses de la région par les hôtes, les habitants et les résidents secondaires. Grâce au soutien financier du canton de Vaud (LADE) et de la Confédération (LPR) il a été possible de mandater la Haute école de gestion Arc pour réaliser ces enquêtes de manière à fournir une base de discussion fiable et factuelle. En effet cette collaboration avec la Haute école Arc assure un solide appui méthodologique et permet de profiter de leur expérience de ce type de démarche auprès des communes.

Une enquête sera donc menée pour le compte de Pays-d'Enhaut Tourisme cet hiver ainsi que l'été prochain auprès des hôtes de passage. Cela se fera sous forme d'interviews par des enquêteurs de la Haute école Arc.

Début 2016 une enquête complémentaire sera conduite pour le compte de Pays-d'Enhaut Région auprès de tous les ménages (habitants) et de tous les propriétaires de résidences secondaires du Pays-d'Enhaut. Chacun sera invité à répondre à des questions liées à ses habitudes d'achat, à la qualité des infrastructures, à la culture, à la réputation du lieu, à la beauté et à l'attachement au lieu. Un taux de réponse élevé permettra d'apporter des recommandations d'autant plus robustes en matière de développement et d'investissements communaux, notamment dans les infrastructures et les services.

Un groupe de travail régional accompagne la Haute école Arc dans la réalisation de ce mandat. Il est composé de :

- Charles-André Ramseier, syndic de Château-d'Oex et président de la commission tourisme de Pays-d'Enhaut Région
- Barbara Schopfer et Sonia Lang, déléguées des Municipalités de Rossinière, respectivement Rougemont
- Frédéric Zulauf, directeur de la banque Raiffeisen du Pays-d'Enhaut, président de la commission économie de Pays-d'Enhaut Région
- Eric Fatio, Municipal à Château-d'Oex, président de la commission qualité de vie de Pays-d'Enhaut Région



- François Margot et Eveline Charrière, conseiller régional, respectivement déléguée à la promotion économique à Pays-d'Enhaut Région.

Château-d'Oex, le 16 décembre 2015